

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL
SYNDICAT MIXTE POUR LE FONCTIONNEMENT DE L'ECOLE
DEPARTEMENTALE DE MUSIQUE DE HAUTE-SAONE

SEANCE DU 26 NOVEMBRE 2018

Date de la convocation : 19 novembre 2018

Nombre de membres en exercice : 23

L'An Deux Mil Dix Huit, le vingt-neuf novembre, le Comité Syndical s'est réuni à l'Hôtel du Département, sous la présidence de Madame Isabelle ARNOULD.

Etaient présents :

Isabelle ARNOULD, Martine BAVARD, Arnaud DEMONET, Pierre DESPOULAIN, Dominique DIDIER, Anne-Laure FLETY, Sophie GROSJEAN, Marie-Odile HAGEMANN, Jean-Paul MAUNY, Christiane OUDOT, Hervé PULICANI, François RICHARD, Michel TOURNIER, Fanny THIEBAUT.

Etaient excusés :

Nadine BATHELOT, Corinne BONNARD, Paul DAVAL, Christian DEVAUX, Marie-Claire FAIVRE, Bruno GAUCHON, Bernadette MADIOT, Martine PEQUIGNOT, Jean-Marie SIBILLE.

DELIBERATION 2018 - 36 : Délibération de principe autorisant la Présidente à signer toutes conventions

Après en avoir délibéré, le Comité syndical, à l'unanimité décide :

D'autoriser la Présidente à signer toutes conventions afin de ne pas interrompre l'activité du syndicat.

FAIT ET DELIBERE LES JOUR, MOIS ET ANNEE CI-DESSUS.

La Présidente,



Isabelle ARNOULD

La Présidente :

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché ce jour au siège de la collectivité ;
- informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Besançon – 30 rue Charles Nodier, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'état.